

Motion présentée par la 11^e section du CNU

La 11^e section réunie le 19 mars 2004 :

- A- Extrêmement préoccupée, d'une part, par la situation de la recherche et de l'enseignement supérieur :
- apporte son soutien aux actions du collectif « Sauvons la Recherche », notamment à la démarche de démission collective des responsables d'Unités,
 - réclame le rétablissement des 550 emplois de titulaires supprimés dans la recherche publique et des crédits gelés ou supprimés en 2002 et 2003, la création de 1000 postes d'enseignants-chercheurs en 2004 et l'augmentation du nombre d'allocations de recherche en Lettres et Sciences Humaines,
 - souhaite une réflexion approfondie sur les moyens de renforcer l'intégration des universités dans le dispositif de la recherche française, notamment par une articulation plus efficace entre établissements d'enseignement supérieur et organismes publics de recherche ;
- B- Extrêmement préoccupée, d'autre part, par la diminution catastrophique du nombre de postes offerts aux concours de recrutement du second degré, s'associe aux pétitions et aux collègues qui demandent le rétablissement de ces postes ;
- s'oppose à toute réforme de l'agrégation qui, fondée sur des considérations exclusivement financières, se traduirait par une réduction du nombre d'épreuves, qui dénaturerait ce concours ;
 - demande que toute modification éventuelle de la maquette des concours d'agrégation soit précédée d'une concertation aussi large et approfondie qu'il est nécessaire.

Motion adoptée à l'unanimité.

Le Président
Jean-Jacques LECERCLE